



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



19160777

Tribunal de l'Entreprise de Liège
Division Verviers

02 DEC. 2019

Greffe Le greffier

N° d'entreprise : 0421 167 367

Dénomination

(en entier) : M. BONTEN

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Adresse complète du siège : Rue de Battice, 156 à 4880 AUBEL

Objet de l'acte : Nomination d'un commissaire

EXTRAIT D'UN PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU
17 SEPTEMBRE 2019

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend la résolution suivante :

L'Assemblée décide de nommer aux fonctions de commissaire la SCRL BDO Réviseurs d'Entreprises (agrément B00023), inscrite à la BCE sous le n° 0407.716.932, ayant son siège social à 4651 HERVE, Rue de Waucomont 51.

BDO Réviseurs d'Entreprises SCRL désigne Monsieur Christophe PELZER, réviseur d'entreprises (agrément A02534), en tant que représentant permanent pour exercer le mandat de commissaire.

Les émoluments relatifs à ce mandat sont fixés à 8.100 EUR par an, hors TVA et débours, à indexer annuellement en fonction de l'évolution de l'indice santé.

Le mandat de commissaire prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire de 2022 relative aux comptes au 31 décembre 2021.

Pour la SA M. BONTEN,
un de ses administrateurs-délégués,
la SA BOLIMA,
représentée par Marc BONTEN

Déposé en même temps qu'un exemplaire complet du procès-verbal de l'AG extraordinaire du 17/09/2019

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/12/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).